

# Protocole sanitaire département danse-Le Patio à partir du 14 septembre 2020

## **AVANT ET APRÈS LE COURS**

- . Port du masque obligatoire pour le professeur et les élèves (à partir de 11 ans) AVANT et APRÈS le cours.
- . Le professeur uniquement est autorisé à ouvrir et fermer la porte du studio de danse.
- . Pour limiter les interactions entre les danseurs et les contacts physiques entre enseignants et élèves, un cheminement est à respecter:
  - L'entrée se fera par Carré d'as (début du cours) et la sortie (fin du cours) se fera côté cours du Patio.
  - Concernant les cours de Carantec, l'entrée se fera par la porte habituelle et la sortie se fera par l'autre côté de la salle de danse.
- . Tous les élèves devront arriver en tenue et laver la tenue de danse après chaque cours. Tout changement de tenue et de chaussure doit être effectué avant l'entrée dans la salle de danse.
- . Limiter au maximum l'apport d'affaires personnelles dans la salle de danse (laisser aux parents si possible manteau, sacs et chaussures).
- . Accès au vestiaire interdit.
- . Apporter sa gourde afin de ne pas utiliser les vestiaires pour aller boire.
- . Lavage des mains à la maison et gel hydroalcoolique avant et après chaque cours.  
Important : chacun est tenu d'avoir son propre gel.
- . Emmener les enfants aux toilettes (chez soi) avant de venir au cours.

- . Port du masque obligatoire pour toutes les personnes qui accompagnent les élèves.
- . En attendant le début de son cours, respecter la distance minimale de un mètre entre chacun.
- . Il est évident qu'un élève malade et/ou ayant de la fièvre reste à la maison!
- . Le studio de danse sera désinfecté tout les jours et aéré toutes les 3 heures.
- . Pour les cours éveil musique et danse, les instruments seront désinfectés après chaque cours.

## **PENDANT LE COURS**

- . Afin de pouvoir danser en respectant la règle de distanciation sociale, cours de 15 élèves maximum.
- . Le professeur ne pourra pas faire de correction «touchée» à l'élève.
- . Dans la salle de danse, les élèves devront essayer de rester à plus d'un mètre les uns des autres.
- . Pour les élèves des cours pilates ainsi que pour le cours de renforcement musculaire/assouplissement, une serviette sera obligatoire pour mettre sur le tapis.

Validé par le CSE du Patio le 3 septembre 2020

Laurent Bœuf

Directeur

  
LE PATIO, Ecole des Arts  
29bis, rue Camille Langevin  
29600 MORLAIX  
Tél : 02 98 88 26 95  
@ : lepatio-cia@lepatiocia.bzh  
Site : www.lepatiocia.bzh



Gérald Kéraudy

Délégué du personnel

  
LE PATIO, Ecole des Arts  
29bis, rue Camille Langevin  
29600 MORLAIX  
Tél : 02 98 88 26 95  
@ : lepatio-cia@lepatiocia.bzh  
Site : www.lepatiocia.bzh

